

BILAN ANNUEL 2023

Tribunal administratif de Strasbourg



Xavier FAESSEL
Président du tribunal
administratif de Strasbourg

“

Les aléas de l'Histoire ont valu au tribunal administratif de Strasbourg le privilège d'être le plus ancien de France, et il est plus que centenaire. Les femmes et les hommes qui le composent ne voient pas dans cet âge remarquable un motif de vanité stérile, mais un capital d'expérience qui les oblige. Et c'est ainsi que, en 2023 encore, ils ont mis toute leur compétence et tout leur cœur pour rendre le meilleur service au justiciable, au nom du peuple français.

Le défi de l'année écoulée aura été de faire face à une augmentation très sensible du volume des recours présentés à la juridiction. Le nombre des dossiers arrivés au tribunal de Strasbourg est en effet passé, de la fin 2022 à celle de 2023, de 8 350 à 9 304, soit une augmentation de 8,8 %. À moyens constants mais au prix d'efforts importants, le tribunal est parvenu à juger pas moins de 8 731 affaires (contre 8 350 en 2022, soit + 4,6 %). De plus, l'attention a spécialement été portée sur les dossiers plus anciens, dont le volume relatif a pu rester pratiquement constant.

Il faut bien voir que l'augmentation du nombre des dossiers présentés au tribunal est un marqueur de son accessibilité et de la confiance que lui accordent les requérants.

Ce quotidien bien maîtrisé ne doit pas faire oublier les affaires plus frappantes qui ont donné aux différentes équipes du tribunal l'occasion de réagir *in vivo*, en mobilisant leurs talents de juristes, leur sens de l'équilibre et parfois leur capacité à l'audace. Le lecteur de la presse locale, mais parfois nationale aussi, se souviendra immédiatement de dossiers qui ont alimenté la chronique, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, de réalisation de grands ouvrages routiers ou d'évacuation d'espaces publics illégalement occupés. Chaque cas présenté aux magistrats du tribunal a pesé collégalement dans son argumentaire technique et dans sa portée, et les solutions ont été fondées sur la conviction que la solution retenue était conforme à la volonté du législateur et à l'intérêt commun.

En 2024, c'est cette ligne que suivra le tribunal de Strasbourg, en alliant rigueur de la réflexion juridique et vigilance à l'égard des situations humaines, pour se donner pleinement à la mission de justice.



Effectifs de la juridiction :

69

personnes dont :

29

magistrats

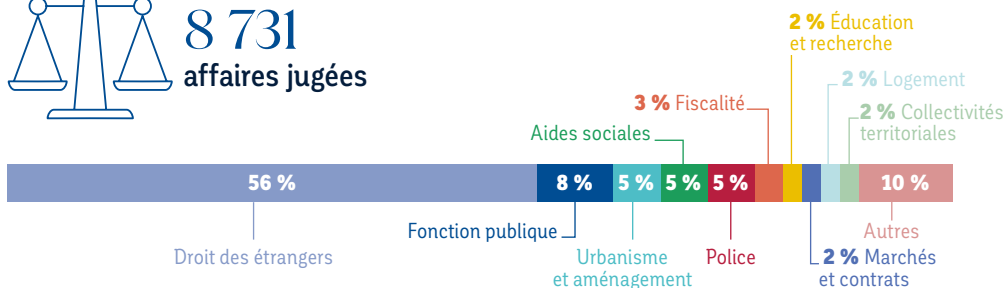
40

agents de greffe
et aides à la décision

2023 en chiffres



8 731
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1 140

affaires jugées en urgence (référés)

✚34 % par rapport à 2022



7 mois et 23 jours

de délai moyen de jugement

✚11 jours par rapport à 2022



84,6 %

des recours déposés par téléprocédure

35,8 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



88,1 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



79

médiations engagées

38 % de taux de réussite